

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 20 décembre 2010****MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. EL HASSOUNI  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA  
**Membres excusés** : Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BORDAT (pouvoir Mme TROUWBORST) - M. HELIE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)  
**Membres absents** :

## OBJET DE LA DELIBERATION

### Budget Primitif pour l'exercice 2011 - Rapport général

Monsieur MAGLICA, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget primitif 2011, dont les grandes orientations ont été débattues au cours de notre séance du 8 novembre dernier.

### BUDGET GENERAL - EQUILIBRES GENERAUX DU BP 2011

Le budget général de la Ville comprend le budget principal et les trois budgets annexes du Stationnement, de l'Auditorium et de la ZAC Clemenceau-Boudronnée.

Pour l'année 2011, il s'élève à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 272 130 210 €, contre 268 427 100 € au BP 2010, soit +1,38% ;
- en mouvements réels : 255 310 850 €, contre 255 529 170 € au BP 2010, soit une baisse de 0,1%.

Les évolutions, en opérations réelles et en millions d'euros, sont les suivantes :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2010	BP 2011	%	BP 2010	BP 2011	%
Fonctionnement	201,96	204,06	+1,04 %	213,47	217,65	+1,96%
Investissement	53,57	51,25	-4,33 %	42,05	37,66	-10,45%
<b>TOTAL</b>	<b>255,53</b>	<b>255,31</b>	<b>-0,09%</b>	<b>255,53</b>	<b>255,31</b>	<b>-0,09%</b>

Ce budget est pleinement conforme aux objectifs financiers présentés lors du débat d'orientations budgétaires :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est de 1,04%, soit nettement inférieure à l'inflation prévisionnelle, de 1,5% ; cette maîtrise est notamment due à celle de la masse salariale, qui n'évolue que de +0,8%,
- malgré la baisse des dotations de l'Etat et d'autres co-financements, l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement progresse de 2 M€, tout en prévoyant une évolution des taux de la fiscalité directe moins rapide que l'inflation ;
- malgré cette amélioration de l'épargne, la forte baisse des recettes d'investissement, et notamment des subventions reçues, contraint à une réduction des dépenses d'équipement. Le programme d'investissement 2011 préserve néanmoins la poursuite des projets majeurs dans les différents secteurs d'intervention de la Ville ;
- avec un volume de dépenses d'équipement de 32,2 M€, le budget 2011 atteint l'objectif de maîtrise de l'endettement, puisque, à l'issue du financement des investissements prévus, l'encours de dette prévisionnel est en baisse de 615 K€ ( différence entre le besoin d'emprunt nouveau nécessaire au financement des investissements et l'amortissement de la dette en place).

## BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal pour 2011 s'établit à :

- en mouvements budgétaires ( opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 262 599 910 €, contre 260 718 000 € au BP 2010, soit + 0,72%
- en mouvements réels : 249 053 150 €, contre 249 467 970 € au BP 2010, soit une légère baisse de 0,17%.

Les grandes masses de crédits, en opérations réelles et en millions d'euros, sont les suivantes :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2010	BP 2011	%	BP 2010	BP 2011	%
<b>Fonctionnement</b>	197,31	199,59	+1,15 %	207,42	211,96	+2,19%
<b>Investissement</b>	52,16	49,46	-5,17 %	42,05	37,09	-11,79 %
<b>TOTAL</b>	<b>249,47</b>	<b>249,05</b>	<b>-0,17%</b>	<b>249,47</b>	<b>249,05</b>	<b>-0,17%</b>

### I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent pour 2011 à 199 590 590 €, soit +1,15% par rapport au BP 2010.

Elles se décomposent de la manière suivante :

En M €	BP 2011	Rappel BP 2010	%
Charges à caractère général	42,82	41,75	+2,6%
Charges de personnel	110,82	109,95	+0,8 %
Autres charges de gestion courante	29,21	28,86	+1,2 %
Charges financières	8,51	8,64	-1,5 %
Charges exceptionnelles	7,75	7,64	+1,4 %
Divers	0,47	0,46	+7,57 %
<b>TOTAL</b>	<b>199,59</b>	<b>197,31</b>	<b>+1,15 %</b>

- **Les charges à caractère général ( chapitre 011 )** s'établissent à 42 823 071 €, en progression de 2,6% par rapport au budget 2010. Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :
- **les crédits dédiés à la petite enfance** connaissent une progression de 530 K€ environ, sous l'effet de différents facteurs :
    - un changement de périmètre, avec l'imputation des paiements pour les places de crèches Sud/Jean Jaurès en achat de prestations de services, et non plus en subvention (transfert de 240 K€ du chapitre 65 au chapitre 011),
    - l'impact des actualisations des marchés et des coûts de fonctionnement en année pleine des nouvelles structures ( + 102 K€)
    - la prise en compte de la création de 30 places de crèches nouvelles (dont 20 en mini-crèches) : + 100 K€.
  - **les crédits nécessaires aux dépenses de fluides** (électricité, gaz, fuel) sont anticipés en progression de 1,1 M€ sous l'effet des nouvelles hausses tarifaires annoncées ; la maîtrise des consommations, sous l'effet des mesures et investissements réalisés en faveur des économies d'énergie, permet cependant de limiter cette progression ;
  - **les crédits de formation** sont prévus en augmentation de 100 K€, afin d'accompagner la mise en oeuvre du plan de formation à destination des agents municipaux ;
  - **les primes d'assurance** sont en baisse de 176 K€ sous l'effet du renouvellement des contrats ;
  - sur l'ensemble des autres postes, un effort particulier d'optimisation et de maîtrise est réalisé, notamment par l'élaboration de budgets des services en « base zéro ».
- **Les charges de personnel ( chapitre 012 )** s'élèvent à 110 820 360 €, soit + 0,8% par rapport au budget primitif 2010. Cette maîtrise de l'évolution de la masse salariale s'explique par différents facteurs : la stabilité des effectifs/le gel de la valeur du point d'indice pour 2011/le travail d'organisation des services effectué pour limiter le nombre d'heures supplémentaires et de postes de remplacement/l'économie induite par la mutualisation des postes de direction générale avec le Grand Dijon, estimée à 250 K€. Ainsi, un crédit de 236 000 € est intégré pour remboursement au Grand Dijon de la quote-part des postes mutualisés.
- Au budget 2011, les charges de personnel représentent ainsi 55,5% des dépenses réelles de fonctionnement.
- **Les autres charges de gestion courante ( chapitre 65 )** sont de 29 210 638 €, en progression de 1,2% par rapport à 2010. Ce chapitre budgétaire regroupe essentiellement les subventions et participations versées par la Ville.
- **Les subventions aux associations et autres organismes de droit privé** s'élèvent à 15,349 M€, en progression de 5% par rapport au BP 2010.

Les crédits destinés au monde associatif sont de 11,2 M€, en progression de 5,6% par rapport au BP 2010, la Ville entendant ainsi maintenir son engagement auprès des associations, souvent touchées par le désengagement financier d'autres partenaires.

Sont également prévus :

- 1,37 M€ pour l'action sociale en faveur du personnel ( subventions CNAS, CAS et mutuelles), en hausse de 9,5% par rapport à 2010
- 845,4 K€ de participations pour les écoles privées sous contrat
- 133 000 € de soutien à la télévision locale Voo TV
- 1,467 M€ pour l'Office de Tourisme.

**- Les autres participations s'élèvent à 10,81 M€, et comprennent notamment :**

- 8,64 M€ de subvention au Centre Communal d'Action Sociale
- 457 K€ de participation au restaurant du personnel
- 132 K€ pour la participation au dispositif des correspondants de nuit
- 121 200 € de participation à la Maison de l'Emploi
- 76 000 € pour la caisse des écoles
- 70 K€ pour la carte culture étudiant.

**- Les participations aux budgets annexes** sont de 1,8 M€, se décomposant de la manière suivante :

- la participation au budget annexe de l'Auditorium est de 617 000 €, contre 943 600 € au BP 2010, sous l'effet de la baisse de l'annuité de la dette et de l'optimisation des crédits de maintenance ;
- la participation au budget annexe du Stationnement est également en baisse, de 1 278 000 euros en 2010 à 1 188 000 euros au BP 2011, grâce à la réduction des charges sur ce budget annexe et une hypothèse de légère progression des recettes.

➤ **Les charges financières ( chapitre 66)** s'élèvent à 8 517 800 €, en baisse de 1,5% par rapport au budget 2010, sous l'effet de la baisse prévisionnelle de l'encours et de celle du taux moyen de la dette ( 3,65% à fin 2010).

➤ **Les charges exceptionnelles** sont de 7 753 071 € : elles comprennent essentiellement les subventions aux régies de la Vapeur (610 000 €, stable par rapport à 2010) et de l'Opéra (en progression de 1,7%, conformément à la convention avec la Ville, pour s'établir à 6,83 M€), ainsi que les bourses attribuées aux élèves de l'enseignement supérieur pour 148 000 €.

## **B) Recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent pour 2011 à 211 965 150 €, soit +2,19% par rapport au BP 2010.

Elles se décomposent de la manière suivante :

En M €	BP 2011	Rappel BP 2010	%
Produits des services et du domaine	10,99	10,75	+2,25 %
Impôts et taxes	139,42	133,93	+4,09 %
Dotations et subventions	53,75	54,92	-2,12 %
Autres produits de gestion courante	6,76	6,87	-1,64 %
Produits exceptionnels et divers	1,04	0,95	+9,46 %
<b>TOTAL</b>	<b>211,96</b>	<b>207,42</b>	<b>+2,19 %</b>

**Les produits des services et du domaine (chapitre 70)** s'établissent à 10 993 324 €, en progression de 2,3% par rapport au budget 2010. On peut notamment souligner la progression des remboursements de personnels mis à disposition (+ 395 K€, dont 178 K€ de remboursement du Grand Dijon pour les postes de direction générale mutualisés), ainsi que celle des redevances des services à caractère sportif (+ 110 K€) et des redevances des services périscolaires (+ 2,8%), au vu des fréquentations.

**Les impôts et taxes ( chapitre 73)** sont attendus à 139 424 272 € (133,94 M€ au BP 2010), avec les principaux postes suivants :

- **les contributions directes** : le produit attendu est de 89,47 M€, correspondant à une hypothèse de progression des taux au plus égale à l'inflation, conformément à l'engagement municipal ;
- **les contributions du Grand Dijon** (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire) s'élèvent à 35,9 M€, stables par rapport à 2010 ;
- **concernant les autres produits fiscaux**, les principales évolutions sont les suivantes :
  - le produit des droits de mutation est attendu à 6 M€, soit une stabilité par rapport aux réalisations de 2010, et une progression de 1,1 M€ de BP à BP ;
  - une baisse de 90 000 € du produit de la taxe sur l'électricité est anticipée, compte tenu des évolutions législatives en cours ;
  - une progression de 320 000 € du produit de la taxe sur la publicité extérieure est prévue, suite à la mise en oeuvre de la nouvelle législation sur cette taxe ;
  - le produit des droits de stationnement est stable de BP à BP ( 3,4 M€).
- **Les dotations et participations ( chapitre 74)** s'établissent pour 2011 à 53 754 154 €, en baisse de 2,1% par rapport à 2010. De nombreux postes sont en réduction :
  - **la Dotation Globale de Fonctionnement** (dotation forfaitaire + DSU + DNP) est prévue en baisse de 0,9% par rapport au BP 2010, soit - 326 000 €, et - 523 000 € pour la seule dotation forfaitaire ;
  - **les compensations fiscales** s'établissent à 3,74 M€, soit - 4,3% globalement, dont -15% pour les compensations de taxe professionnelle et -12,4% pour les compensations de taxe foncière ;
  - **les autres participations de l'Etat** diminuent de 425 K€ par rapport à 2010, sous l'effet de différentes mesures ( fin du financement des CAE, de l'action « permis de conduire »...) ;
  - les participations du Conseil général diminuent de 65%, passant de 575 K€ au BP 2010 à 198,4 K€ en 2011, sous l'effet de la fin du financement des places des structures d'accueil de la petite enfance ;
  - **les participations de la CAF** sont également attendues en baisse de 300 K€ environ, notamment sous l'effet de la dégressivité prévue dans le Contrat Enfance Jeunesse.

**Les autres produits de gestion courante ( chapitre 75)** sont de 6 754 000 €, contre 6 866 280 € au BP 2010, essentiellement sous l'effet de la baisse des revenus du patrimoine suite à des cessions de logement, et au recalage de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux d'eau et d'assainissement sur la base du réalisé 2010.

## II) SECTION D'INVESTISSEMENT

### A) Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent pour 2011 à 49 462 560 €, se décomposant de la manière suivante :

En M €	BP 2011	Rappel BP 2010
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>31,08</b>	<b>45,78</b>
dont acquisitions d'immobilisations	7,16	9,07
dont travaux en cours	20,85	34,32
dont subventions d'équipement	3,07	2,39
<b>Dépenses financières</b>	<b>18,38</b>	<b>6,37</b>
dont amortissement de la dette	5,96	6,33
dont comptabilisation crédits revolving	11,39	0
dont immobilisations financières	1,01	0,02
<b>TOTAL</b>	<b>49,46</b>	<b>52,15</b>

**Les dépenses d'équipement** s'élèvent à 31 080 490 €, contre 45 780 700 € en 2010. Malgré l'amélioration de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement (+ 2,3 M€), la baisse des subventions d'investissement, et l'objectif d'une stabilité de l'encours de dette amènent à une réduction de la capacité d'investissement, qui préserve cependant les projets majeurs dans les différents secteurs d'intervention de la Ville.

Les principales opérations d'investissement pour 2011 sont les suivantes :

#### - **concernant la culture :**

- 5,7 M€ pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts
- 280 K€ pour la réfection de la toiture de la bibliothèque de la rue de l'Ecole de Droit
- 95 K€ pour le réaménagement de l'accueil et le renouvellement du mobilier de la bibliothèque du Port du Canal
- 200 K€ pour la rénovation du Théâtre
- 200 K€ pour l'aménagement des réserves du Muséum au fort de la Motte Giron
- 100 K€ de participation à la modernisation du cinéma « l'Eldorado » ;

#### - **concernant l'éducation, la jeunesse et la petite enfance :**

- 3,8 M€ pour la rénovation des groupes scolaires : dont 710 K€ pour le groupe scolaire Montchapet/1,3 M€ pour le groupe scolaire Montmuzard/300 000 € pour la rénovation du restaurant scolaire et du centre de loisirs de la Colombière/75 K€ pour la reconstruction du gymnase du groupe scolaire Flammarion/280 K€ pour la création d'une structure péri-scolaire au groupe scolaire Maladière/290 K€ pour la rénovation du groupe scolaire Champ Perdrix/300 K€ pour l'aménagement d'une structure péri-scolaire au Petit Bernard 240 K€ pour la rénovation du groupe scolaire Victor Hugo/320 K€ pour le groupe scolaire Anjou.
- 1,6 M€ de crédits sont en outre prévus pour les opérations d'entretien et d'amélioration sur les écoles, les crèches et halte-garderies, les accueils jeunes, extra et péri-scolaires. Des crédits d'étude sont également prévus pour l'engagement de l'opération de rénovation du centre de loisirs Anjou ;

- **concernant le renouvellement urbain** : 3,1 M€ sont inscrits pour les Opérations de Renouvellement Urbain des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche, dont 2,2 M€ pour la rénovation du centre commercial de la Fontaine d'Ouche ;

#### - **concernant le sport :**

- 545 K€ pour la création d'un terrain synthétique au stade des Poussots
- 125 K€ pour la création d'un terrain multisport square des Violettes
- 200 K€ pour la création d'une nouvelle piste de bi-cross.

En outre, 625 K€ de crédits sont inscrits pour les premiers travaux de rénovation dans les foyers de personnes âgées, et 360 K€ sont réservés aux budgets des conseils de quartiers.

Enfin, une enveloppe de 1,9 M€ est réservée aux investissements générant des économies d'énergie, avec notamment la poursuite du plan de rénovation des chaufferies, 900 K€ pour la récupération de la chaleur de l'eau de la piscine du Carrousel, et diverses opérations d'amélioration de l'efficacité thermique des bâtiments.

**Les remboursements d'emprunt** (chapitre 16) s'élèvent à 17 350 070 €. La forte progression par rapport à 2010 (6,33 M€) s'explique par l'inscription, dès le budget primitif, des crédits (équilibrés en recettes et en dépenses) nécessaires à la comptabilisation des opérations sur les crédits revolving (outils de trésorerie), à hauteur de 11 391 820 €.

L'amortissement du capital de la dette s'élève à 5 958 250 €.

**Les immobilisations financières** (chapitre 27) s'élèvent 1 014 000 €, avec essentiellement 1 M€ d'avance prévue au profit de la SPLAAD pour l'opération de rénovation du centre commercial de la Fontaine d'Ouche.

## **B) Recettes d'investissement**

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent pour 2011 à 37 088 000 €, en forte baisse de 11,8% par rapport à 2010 (42 045 970 €). Leur répartition est la suivante

En M €	BP 2011	Rappel BP 2010
Dotations et fonds propres	5,25	4,83
Subventions d'investissement	7,56	17,38
Produit des cessions	6,84	7,17
Comptabilisation crédits revolving	11,39	0
Produit des emprunts	5,73	12,17
Divers	0,32	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>37,09</b>	<b>42,05</b>

**Les dotations et fonds propres ( chapitre 10)** s'établissent à 5 250 000 €, contre 4 830 000 € en 2010, et se composent des éléments suivants :

- **le Fonds de Compensation de la TVA** : 4 500 000 euros, au vu des dépenses réalisées en 2010, contre 4 300 000 € au BP 2010
  - **la Taxe Locale d'Équipement** : 600 000 €
  - **le versement pour dépassement du Plafond Légal de Densité** : 150 000 €.
- **Les subventions d'investissement ( chapitre 13)** sont de 7 557 880 €, en forte baisse par rapport au budget 2010 (16 611 740 €).

Les subventions sont attendues de :

- l'État pour 1 793 500 € (dont 1,5 M€ pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts et 200 K€ pour l'ORU de la Fontaine d'Ouche)
- la Région pour 1 035 200 € (dont 680 K€ pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts, 160 K€ pour l'ORU de la Fontaine d'Ouche et 180 K€ pour l'ORU des Grésilles)

- le Département pour 1 349 680 € (dont 526 K€ pour les rénovations des groupes scolaires, 132 K€ pour les opérations de voirie, 500 K€ au titre du contrat Ambitions Côte d'Or et 160 K€ sur les opérations ANRU)
- le Grand Dijon pour 913 000 € (dont 680 K€ pour la rénovation du Musée des Beaux Arts, 160 K€ de fonds de concours pour les équipements sportifs et 58 K€ pour l'ORU des Grésilles).

En outre, le produit des amendes de police est anticipé à 1 800 000 €.

- > **Les produits de cessions d'immobilisations** (chapitre 024) sont de 6 841 000 €, avec les principales lignes suivantes : terrains rue Dr Richet (1 M€)/foyer des Tulipes (2 M€), tènements rue Charles Dumont-Daubenton (1,2 M€)/cession à la SPLAAD des cellules commerciales de la Fontaine d'Ouche propriété de la Ville afin d'engager l'opération de rénovation (1,03 M€).
- > **Les emprunts et dettes** (chapitre 16) s'élèvent à 17 121 620 €, avec l'inscription, dès le budget primitif, des crédits (équilibrés en recettes et en dépenses) nécessaires à la comptabilisation des opérations sur les crédits revolving outils de trésorerie), à hauteur de 11 391 820 €.

Ainsi, le besoin d'emprunt nouveau nécessaire pour financer les investissements s'établit à 5 729 800 €, à comparer avec le montant de l'amortissement de la dette pour 2011 : ainsi, le budget principal pour 2011 aboutit à une stabilité, voire une légère baisse (- 228 K€) de l'encours de dette prévisionnel.

### BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Le budget annexe du stationnement pour 2011 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 5 787 700 €, contre 5 809 100 € au BP 2010, soit -0,37 %
- en mouvements réels : 4 699 300 €, contre 4 720 600 € au BP 2010, soit une baisse de 0,45%.

Les grandes masses de crédits, en opérations réelles et en millions d'euros, sont les suivantes :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2010	BP 2011	%	BP 2010	BP 2011	%
Fonctionnement	3,73	3,69	-1,07%	4,72	4,68	-0,84%
Investissement	0,99	1,01	+1,83 %	0	0,018	
<b>TOTAL</b>	<b>4,72</b>	<b>4,70</b>	<b>-0,45 %</b>	<b>4,72</b>	<b>4,70</b>	<b>-0,45 %</b>

Sur ce budget annexe, la baisse des charges, sous l'effet de la baisse des primes d'assurance, des charges locatives et de la masse salariale, couplée à une hypothèse d'évolution des droits de stationnement au rythme de l'inflation prévisionnelle, permet une baisse de la subvention d'équilibre du budget principal, qui passe de 1 278 000 € en 2010 à 1 188 000 € en 2011.

Sur la section d'investissement, l'amortissement du capital de la dette s'établit à 408 300 €, et 432 K€ de dépenses d'équipement sont prévues, essentiellement pour des travaux de mise en sécurité et pour le remplacement du matériel de signalisation électronique.

### BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Le budget annexe de l'Auditorium pour 2011 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 3 715 600 €, contre 1 873 000 € au BP 2010 ;
- en mouvements réels : 1 549 700 €, contre 1 331 600 euros au BP 2010.

Les grandes masses de crédits, en opérations réelles, sont les suivantes :



Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2010	BP 2011	%	BP 2010	BP 2011	%
Fonctionnement	911 000	773 700	-15,07%	1 331 600	1 005 300	-24,50%
Investissement	420 600	776 000	+84,5%	0	544 400	
<b>TOTAL</b>	<b>1 331 600</b>	<b>1 549 700</b>	<b>+16,37%</b>	<b>1 331 600</b>	<b>1 549 700</b>	<b>+16,37%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse, sous l'effet de l'optimisation des contrats de maintenance (-70K€), de la baisse des primes d'assurance, et des charges financières (-68K€).

Cela permet de réduire la subvention d'équilibre du budget principal de 943 600 € en 2010 à 617 000 € au budget 2011.

Sur la section d'investissement, des masses importantes (490 400 € en dépenses et 302 000 € en recettes) sont inscrites pour le traitement comptable des différents contentieux.

En outre, 56 000 € de travaux sont prévus pour un programme d'économies d'énergie.

L'amortissement de la dette s'établit à 229 000 €, et le besoin d'emprunt en recettes à 242 400 €.

#### BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU-BOUDRONNEE

Ce budget annexe pour 2011 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 27 000 €, montant identique au BP 2010,
- en mouvements réels : 9 000 €, comme au BP 2010.

Les crédits, en opérations réelles, sont les suivants :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2010	BP 2011	%	BP 2010	BP 2011	%
Fonctionnement	9 000	9 000	0%	0	0	0%
Investissement	0	0	0%	9 000	9 000	0%
<b>TOTAL</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>	<b>0%</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>	<b>0%</b>

Les seules dépenses concernent des honoraires (2 400 €), des assurances (1 200 €), et les taxes foncières 5 400 €.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2011, le 8 novembre 2010, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal ;

-adopter le budget primitif de l'exercice 2011 pour le budget principal et pour chacun des budgets annexes, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement ;

- me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

**Rapport adopté à la majorité :**

- pour : 46
- contre : 9

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

27 DEC. 2010

